
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 1^{er} FÉVRIER 2016 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 1^{er} février à 19 h et présidée par le maire Kenneth Coates.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Line Cloutier
 Siège no 5 : Denis Allaire
 Siège no 6: Gray Forster

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale est présente.

ORDRE DU JOUR

Pensée : **Si tu te bats pour ce que tu aimes, tu ne perdras jamais.**

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ©

Assemblée ordinaire du 4 janvier 2016

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de janvier 2016, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER ©

8.1 **salaires** du 1^{er} janvier au 22 janvier 2016 ©

	7 650.70 \$	dépôt direct
	achats	listes ©
2016-01B	32 639.38 \$	
2016-02A	73 960.43 \$	
2016-02B	26 026.67 \$	

8.2 **Certificats disponibilité de crédits**

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de janvier en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

9.00 AVIS DE MOTION

9.01 Avis de motion pour modifier le règlement 2011-104 –limites de vitesse

9.02 Avis de motion pour modifier le règlement 62-2005 concernant la pose des ponceaux

10.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 Résolution pour la subvention de la compensation du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – reddition de compte 2015

11.02 Suivi du dossier « Chemin des Boisés »

11.03 Suivi du dossier du chemin Drouin

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles

Conseiller #5 Denis Allaire : Sécurité civile et voirie

Conseiller #6 Gray Forster : incendie et voirie

Maire : MRC

b) Rapports – préposé en voirie

Dépôt de rapports

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

Aucun

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

Rencontre à la MRC des directeurs municipaux le 21 janvier 2016 à 13h30

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 Journées de la persévérance scolaire du 15 au 19 février 2016

13.02 Résolution pour la Mutuelle des assurances –schéma de couverture de risque

13.03 Rencontre de travail pour la planification des travaux de voirie (suivi)

13.04 Pacte rural 2014-2019 dépôt de projet (voir entente)

13.05 Liste des personnes endettées envers la municipalité (vente pour taxes)

13.06 Suivi de la demande à l'avocat (abaissement buton lot 4 182 090)

13.07 Don à la journée Natalie Champigny

14.00 INVITATIONS

14.01

15.00 VARIA

15.01

16.00 FERMETURE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 1^{er} FÉVRIER 2016 à 19 heures
ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2016-015

résolution no 2016-015

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-016

résolution no 2016-016

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que proposé en laissant le point « Varia » ouvert:

A D O P T É E

3.01 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JANVIER 2016

2016-017

résolution no 2016-017

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 janvier 2016 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

4.0 CORRESPONDANCE

2016-018

résolution no 2016-018

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois de janvier 2016 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Denis Veilleux demande si l'argent qui provient des redevances gravières et sablières est dépensé sur tous les chemins. M. le maire mentionne que le règlement prévoit que l'argent est dépensé sur les chemins sur lesquels les camions circulent.

M. le maire l'informe qu'à sa connaissance notre règlement mentionne que l'argent est dépensé sur les chemins sur lesquelles transitent les camions, mais une vérification sera faite.

M. Pierre Reid demande si la lettre de M. Boisvert qui est déposée au point Varia est publique.

La lettre qui est déposée au conseil sera publique.

M. Yves Côté demande au maire de quitter la salle étant donné que le point qu'il a discuté avec le conseil concerne les affaires de la Ferme Trigenco, dont il est le président et il pourrait être en conflits d'intérêts.

M. le maire décide de quitter la réunion.

M. Côté demande si le conseil a l'intention de donner des sanctions concernant l'intérêt du maire dans le dossier des travaux d'excavation sur la Ferme Trigenco.

M. Gray Forster mentionne que toute personne est réputée innocente tant que sa culpabilité n'a pas été légalement prouvée.

Nous attendons toujours l'avis juridique de notre avocat.

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 Aucune demande

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01 Aucun rapport

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de janvier 2016, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2016-019

résolution no 2016-019

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois de janvier 2016 pour un montant de 7 650.70\$, selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisant :

2016-01B	32 639.38 \$
2016-02A	73 960.43 \$
2016-02B	26 026.67 \$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

ADOPTÉE

9.00 AVIS DE MOTION

9.01 AVIS DE MOTION – MODIFIER LE RÈGLEMENT 2011-104 CONCERNANT LA LIMITE DE VITESSE SUR DIFFÉRENTS CHEMINS

Monsieur le conseiller Réjean Vachon donne avis de motion qu'il sera adopté lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement visant à modifier l'article 2 du règlement 2011-104 sur la vitesse permise sur les chemins municipaux.

9.02 AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 62-2005 CONCERNANT LA POSE DES PONCEAUX

Monsieur le conseiller Réjean Vachon donne avis de motion qu'il sera adopté lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement visant à modifier la largeur des entrées sur le territoire de Westbury.

10.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 RÉSOLUTION POUR LA SUBVENTION DE LA COMPENSATION DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – REDDITION DE COMPTE

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 76 231 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU que les compensations distribuées au canton de Westbury visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe au canton;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par le canton sur les routes susmentionnées;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété,

2016-020

résolution no 2016-020

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

que la municipalité du canton de Westbury informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe au canton, conformément aux objectifs du Programme d'Aide à l'Entretien du Réseau Routier Local.

ADOPTÉE

11.02 SUIVI DU DOSSIER « CHEMIN DES BOISÉS »

ATTENDU que la municipalité du canton de Westbury n'a pas l'intention de prendre le chemin des Boisés étant donné qu'il n'est pas conforme à la réglementation sur la construction de chemin;

ATTENDU que la municipalité demande un suivi du comportement du chemin pour les 7 prochaines années à raison de deux (2) fois par année, au printemps à la fin du dégel et à l'automne;

ATTENDU que la présence de l'ingénieur de la municipalité et/ou de l'employé en voirie sera obligatoire lors des vérifications du chemin et de tous travaux effectués sur le chemin des Boisés;

ATTENDU que tous les frais encourus par la municipalité seront payables par le propriétaire du chemin;

ATTENDU que la municipalité du canton de Westbury suggère au propriétaire de refaire la construction du chemin sur la première phase du projet sur une longueur d'environ 245 mètres selon le règlement en vigueur, pourrait être une autre solution;

2016-021

résolution no 2016-021

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury informe le propriétaire du chemin, Poulin Jetsable Inc. que si les exigences ne sont pas respectées, la municipalité se réserve le droit de mettre fin à cette entente.

QUE la présente résolution ne constitue en aucun cas un engagement de la part de la municipalité de Westbury dans le but de municipaliser ledit chemin même après les années de vérification.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière fasse parvenir une copie de la présente résolution au propriétaire du chemin et à l'ingénieur responsable du dossier de la firme Labo SM.

A D O P T É E

11.03 SUIVI DU DOSSIER DU CHEMIN DROUIN

Le dossier est reporté en mars, une demande sera faite auprès de la firme SM pour savoir le rapport final d'approbation du chemin.

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
La municipalité peut bénéficier de 10% de rabais suite à l'approbation du schéma de couverture de risque.

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
Rien de spécial

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Prochaine rencontre de la régie le 16 février.

Conseiller #5 Denis Allaire : Sécurité civile et régie des incendies

Conseiller #6 Gray Forster : incendie, transport en commun et voirie
Nouveau pompier pour le service incendie qui en compte 29 présentement.

Maire : MRC

La persévérance scolaire

Le règlement des Quotes-parts a été adopté.

b) Rapports – préposé en voirie

Yves Allaire a déposé son rapport.

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

Dépôt des permis et du travail de janvier.

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

Rencontre à la MRC des directeurs municipaux le 21 janvier 2016 à 13h30

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

**13.01 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU 15 AU 17
FÉVRIER 2016**

ATTENDU que le décrochage scolaire est un enjeu social majeur;

ATTENDU que l’Estrie travaille depuis 2006, via la Table estrienne de concertation inter-odres en éducation (TECIÉ) et son projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE) à la prévention du décrochage scolaire et à la réussite éducative des jeunes, et ce, à tous les ordres d’enseignement ;

ATTENDU que ce travail commence à porter ses fruits ;

ATTENDU qu’il importe de demeurer vigilants et de continuer à œuvrer ensemble à la persévérance scolaire des jeunes, d’autant plus qu’il s’agit là d’un enjeu étroitement lié au développement socioéconomique de chacune des communautés de la région ;

ATTENDU que dans cette perspective, le projet PRÉE annonce les **Journées de la persévérance scolaire**, lesquelles auront lieu du 15 au 19 février 2016 ;

2016-022

résolution no 2016-022

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,

D’appuyer tous les intervenants qui se mobilisent autour de la lutte au décrochage scolaire dans leurs efforts;

DE témoigner de la solidarité régionale entourant l’enjeu de la prévention du décrochage scolaire en désignant les dates du 15 au 19 février 2016 comme **Journées de la persévérance scolaire** sur le territoire de la Municipalité du canton de Westbury;

QU’une lettre soit envoyée aux élèves qui vont graduer cet automne selon la liste fournie, pour les motiver à continuer.

ADOPTÉE

13.02 RÉSOLUTION POUR LA MUTUELLE DES ASSURANCES –SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUE

ATTENDU que le ministre de la Sécurité Publique a délivré à la MRC du Haut-Saint-François une attestation de conformité de son schéma de couverture de risques, incendies dans une lettre datée du 17 septembre 2010;

ATTENDU l'attestation de conformité délivrée, le schéma a été adopté le 20 octobre 2010 et entré en vigueur le 21 octobre 2010 par la MRC du Haut-Saint-François.

ATTENDU que l'implantation des schémas de couverture de risques sera profitable au monde municipal, malgré les investissements et les exigences rencontrés, puisque les services incendies qui auront adopté les mesures contenues dans leur plan de mise en œuvre et qui s'y conformeront bénéficieront d'une exonération de responsabilité lors d'une intervention pour un incendie ou une situation d'urgence, à moins d'une faute lourde ou intentionnelle;

ATTENDU que la Mutuelle des Municipalités du Québec, qui assure les risques de la municipalité du canton de Westbury encourage la mise en œuvre des schémas de couverture de risques;

2016-023

résolution no 2016-023

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Régie intermunicipale de la région de East Angus s'engage à finaliser la mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie pour les cinq prochaines années.

Il est également résolu que la Régie demande à la Mutuelle des Municipalités du Québec tel qu'annoncé par cette dernière, d'accorder à la Municipalité du canton de Westbury une réduction de prime, au chapitre de l'Assurance des biens, à titre de membre sociétaire mettant en œuvre les mesures du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, cette réduction étant de l'ordre de 10 %.

ADOPTÉE

13.03 RENCONTRE DE TRAVAIL POUR LA PLANIFICATION DES TRAVAUX DE VOIRIE (SUIVI)

MANDAT À L'INGÉNIEUR POUR LA PRÉPARATION DES DEVIS POUR LA CONSTRUCTION DU CHEMIN BASSIN NORD ET DEARDEN

2016-024

résolution no 2016-024

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QU'UN mandat soit donné à l'ingénieur, M. Lauréat Thériault, afin de préparer avec l'aide de la directrice générale les devis pour la reconstruction d'une partie du chemin Dearden et la reconstruction d'une partie du chemin Bassin Nord avec le remplacement d'un ponceau.

ADOPTÉE

13.04 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES 2016

Considérant que la Municipalité s'est engagée dans la démarche « Vivre à Westbury »;

Considérant que la Municipalité à procéder à la construction d'une bâtisse qui servira à la population de marché public et/ou toutes autres activités connexes;

Considérant qu'un tel projet contribuera non seulement à la mise en valeur des biens de la municipalité, mais également de lieu de rencontre et de divertissement pour toute la population de Westbury;

2016-025

résolution no 2016-025

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le projet présenté dans le cadre du pacte rural puisse servir de continuité au projet de construction de la bâtisse multifonctionnelle qui servira de marché public ou activités connexes.

QUE la municipalité de Westbury forme un comité qui verra à :

- Assurer la coordination des actions de revitalisation et de développement;
- Initier ou soutenir des projets de revitalisation et de développement;
- Stimuler le sentiment d'appartenance, la fierté et la cohésion sociale;
- Être à l'affût d'information actuelle pouvant contribuer au développement;
- Se préoccuper du maintien des infrastructures appropriées et de l'accès aux ressources nécessaires au maintien de la qualité de vie de la collectivité;
- Mobiliser la population pour les enjeux et les projets qui concernent la municipalité;

QUE le comité soit formé de tous les membres du conseil municipal, de la directrice générale Adèle Madore, de M. Luc Deslongchamps et de Mme Jacqueline Gosselin.

QUE le maire M. Kenneth Coates soit mandaté pour signer pour et au nom de la municipalité de Westbury les documents relatifs à la demande de subvention dans le cadre du programme Fonds de développement des territoires (FDT) .

A D O P T É E

13.05 LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ (VENTE POUR TAXES)

Une lettre sera envoyée à tous ceux qui doivent des taxes leur mentionnant que le montant doit être payé avant la réunion de mars 2016 ou avoir pris des arrangements pour le remboursement. Une nouvelle liste sera présentée en mars.

13.06 SUIVI DE LA DEMANDE À L'AVOCAT (ABAISSEMENT BUTON LOT 4 182 090)

Reporté en mars 2016.

13.07 DON À LA JOURNÉE NATALIE CHAMPIGNY

2016-026

résolution no 2016-026

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser un montant de 50\$ pour la 6^e édition de la Journée Natalie Champigny qui servira à aider les jeunes élèves par la nutrition le matin, la remise de matériel scolaire ou des activités pour amasser des fonds.

A D O P T É E

1308 DON POUR LE DÉCÈS DE MME GISÈLE DENIS MÉNARD

ATTENDU que Mme Gisèle Denis Ménard a déjà été conseillère municipale à Westbury et qu'elle est décédée le 26 janvier 2016;

2016-027

résolution no 2016-027

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser un don de 50\$ à la Fondation du CHUS en guise de sympathie selon les dernières volontés de la défunte et de sa famille.

A D O P T É E

14.00 INVITATIONS

14.01

15.00 VARIA

15.01 DÉPÔT D'UNE LETTRE DE M. YVES BOISVERT, PROPRIÉTAIRE DE LA FERME AU161 ROUTE 112

Cette lettre sera déposée aux archives de la municipalité et dans son dossier.

15.02 VÉRIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES ENTRÉES CHARRETIÈRES CONCERNANT LA LARGEUR

Une vérification sera faite par l'inspecteur et sera étudiée en comité.

15.03 TERRAIN DE LA FERME GIRARD POUR AGRANDISSEMENT AU GARAGE

Le dossier devrait être présenté rapidement étant donné que la ferme est à vendre.

16.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question est posée concernant si la municipalité à l'intention de revenir comme avant pour la vidange des fosses.

Le maire mentionne qu'il ne serait pas avantageux de revenir avec l'ancienne méthode.

M. Jocelyn Ménard demande si la municipalité pourrait avertir le président du Club de 4 roues concernant la vitesse sur le chemin Martineau et le chemin Tétreault.

Nous verrons à aviser la S.Q. et le président du Club des 4 roues.

17.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2016-028

résolution no 2016-028

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

A D O P T É E

L'assemblée est levée à 20 heures 30 minutes.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

Kenneth Coates
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trésorière